

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 janvier 2017

RESPECT ANIMAL EN ABATTOIR - (N° 4312)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 70

présenté par

M. Falorni

à l'amendement n° 43 de Mme Karine Daniel

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 6, après le mot :

« abattage »,

insérer les mots :

« , des représentants des organisations professionnelles de salariés représentatives du secteur ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est indispensable que les salariés soient associés aux travaux du Comité national d'éthique: c'était l'un des ajouts apportés par la commission et il serait dommage d'y renoncer.